

# JARRIE

n°130

Trimestriel • Avril 2024

# MAG

DOSSIER

**BIEN VIVRE ENSEMBLE**  
LES RÈGLES EN VIGUEUR SUR  
JARRIE POUR CONTINUER DE CRÉER  
ENSEMBLE UNE VILLE HARMONIEUSE

**P.10 ENFANCE**

Dispositif territoires

numériques éducatifs

**zoom P.24**

Point accident Arkema



# SOMMAIRE

P4-5  
**ÇA S'EST PASSÉ**  
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

P6 **TRAVAUX**

P7 **URBANISME**

P8-9 **ENVIRONNEMENT**

P10-11  
**ENFANCE**  
DISPOSITIF  
TERRITOIRES  
NUMÉRIQUES



**DOSSIER**

P 12-14

**BIEN VIVRE ENSEMBLE :**  
POUR UNE VILLE  
HARMONIEUSE

P 15 **ÉCONOMIE**

P 16-17 **CULTURE**

P 18-19 **SOCIAL**

P 20-21 **ASSOCIATIONS**

P 22-23 **INFOS**  
**PRATIQUES - AGENDA**

P 24 **ZOOM** ARKEMA



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero  
Rédaction et prises de vue : Céline Rostaing, commune de Jarrie,  
service communication - Réalisation : New Deal - Impression : Imprimerie  
Notre Dame labellisée imprim'Vert, imprimé sur papier certifié PEFC -  
Distribution : Mairie de Jarrie - Dépôt légal : janvier 2024 - Tirage : 2 100  
exemplaires - Crédits photos : Couv., P7-11-14-18-19-23 : Freepik,  
P2-4-6-7-9-11-13-14-23 : Commune de Jarrie, P5 : Musée de la Chimie /  
Mvêlo+, P8 : Pixabay, P9 : Abeilles des Commiers, P11 : SICCE, P14 : fête  
des voisins, P15 : brasserie Garrica, P16 : collectif intercommunal  
Champagnier, Jarrie, Champ-sur-Drac, P16-23 : C° la Lune à l'envers, P17 :  
Placide Petralia, P19 : CCAS, P20 : Faites du sport / Shutterstock,  
P20-21-23 : CSC Malraux, P21 : ACCA, P24 : Arkema

## Temps forts MUNICIPAUX

### CONSEILS MUNICIPAUX

#### DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**LUNDIS 8 AVRIL, 13 MAI, 24 JUIN**

Les conseils municipaux sont ouverts  
au public et débutent à **18h** salle du conseil  
municipal. L'ordre du jour de chaque conseil  
municipal est diffusé sur [www.mairie-jarrie.fr](http://www.mairie-jarrie.fr)  
et sur la page Facebook « Ville de Jarrie ».

#### ÉTAT CIVIL

##### NAISSANCES

Charly **MARQUET PILOZ**, né le 31 décembre 2023

Lino-Ange **MARTIN**, né le 12 janvier 2024

Maxime **HANRY**, né le 14 janvier 2024

Lya **GILLIARD**, née le 10 février 2024

Alexis **DUQUESNOY**, né le 13 février 2024

##### DÉCÈS

Hélène **ROCHE**, le 5 novembre 2023

Pantaléon **NAVARETTE**, le 30 novembre 2023

Santiago **DEL REY-GARCIA**, le 8 décembre 2023

Christian **MARZARI**, le 18 décembre 2023

Josette **GENEVEY** née **MILHAS**, le 4 janvier 2024

Claude **SORIA**, le 6 janvier 2024

André **USSEGLIO-VIRETTA**, le 6 janvier 2024

Landra **CHABUEL** née **DEL REY**, le 25 janvier 2024

Céline **SALAVERT** née **GISBERT**, le 26 janvier 2024

Anne-Marie **ABRIAL** née **MATHIEU**, le 6 février 2024

Christiane **HEDEIN** née **DESFOURS**, le 8 février 2024

Claude **BONNET**, le 3 mars 2024

Jocelyne **SEGOND**, le 17 mars 2024

#### SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT



> À NOTRE PAGE FACEBOOK :  
[facebook.com/villedelarrie](https://facebook.com/villedelarrie)



> AU COMPTE INSTAGRAM :  
[www.instagram.com/villedelarrie/](https://www.instagram.com/villedelarrie/)



> À LA NEWSLETTER EN VOUS INSCRIVANT  
DEPUIS LE SITE WEB



> EN TÉLÉCHARGEANT SUR VOTRE  
PLAY STORE :  
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie

## édito



Le Maire,  
Raphaël GUERRERO  
Vice-Président  
aux finances de Grenoble-  
Alpes Métropole

Chères Jarroises, chers Jarrois,

Un adage bien connu nous apporte le conseil suivant : « en avril, ne te découvre pas d'un fil »... Cela nous invite à la prudence car l'hiver peut encore venir sonner à notre porte mais que c'est agréable de profiter de ce soleil qui revient, ainsi que de nos extérieurs. C'est aussi une période où toutes et tous nous remettons à bricoler, tondre, tailler, entretenir... ce qui, parfois, occasionne des nuisances sonores, entre autres, nuisances pour lesquelles nous sommes régulièrement interpellés. Nous avons alors voulu, dans ce numéro du journal, se rappeler collectivement les bonnes règles du bien vivre ensemble, au-delà des seules nuisances sonores. Il fait bon vivre dans notre commune et ce bien vivre ensemble est aussi l'affaire de toutes et tous.

Le mois d'avril, pour une commune de notre taille, c'est aussi le vote du budget communal en conseil municipal. Après une longue période de préparation par les services communaux et les élus à travers les commissions municipales, celui-ci permet, une fois voté, de lancer ou poursuivre les projets qui sont attendus par toutes et tous. Cette année encore, il aura été compliqué à construire car nos recettes sont plafonnées ou en baisse, et la seule ressource qui peut évoluer c'est la taxe foncière que le conseil municipal peut décider d'augmenter, ce qui ne sera pas le cas cette année. Nous avons aussi une hausse très sévère des taux d'intérêt sur nos emprunts, ce qui limite notre capacité à investir car la dette coûte toujours plus chère.

Mais c'est aussi la période où je vais avoir plaisir à vous retrouver dans toutes les manifestations qui vont arriver, les commémorations aux monuments aux morts, les fêtes d'écoles ou encore les assemblées générales des associations. Je vous dis alors à très vite !

Bien chaleureusement.



### AUTRE RENDEZ-VOUS

THÉÂTRE FORUM « **JOB STORY :  
DES DÉBUTS PROMETTEURS?** », NOS 1<sup>RES</sup> EXPÉRIENCES  
DANS LE MONDE DU TRAVAIL - C° Imp'Acte  
**SAMEDI 13 AVRIL - 19H** Espace Paul Bernard à Jarrie  
Mise en scène de Anne-Cécile Drémont et Marion Dubots  
Parking à proximité - Gratuit - Durée : 1h30 - Dès 8 ans  
Billetterie sur place si disponibilité - Réservation conseillée  
sur : <https://my.weezevent.com/theatre-forum-130424>

### FÊTE DE LA MUSIQUE

**SAMEDI 22 JUIN - FIN DE JOURNÉE**  
Château de Bon Repos  
Organisée conjointement par Anomaly Production,  
le CSC Malraux et la Ville de Jarrie, autour de concerts  
sur 2 scènes différentes. Buvette et restauration  
rapide sur place.

## UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX AUTOUR DES VALEURS DU SPORT

Raphaël Guerrero, Maire de Jarrie, a offert aux nombreux habitants venus assister à la cérémonie des vœux 2024, une présentation originale autour du sport et de ses valeurs pour évoquer le bilan de l'année précédente et les perspectives à venir.

L'année écoulée a été présentée telle une rencontre sportive. Le Maire a mis en avant la nécessité de garantir la « sécurité au bord du terrain », notamment à travers le Plan Communal de Sauvegarde tout fraîchement actualisé, et a souligné l'importance de « l'entretien des structures sportives » en mentionnant les projets de construction et d'aménagement de bâtiments communaux.

Les efforts déployés pour améliorer le bien-être des habitants ont également été soulignés, englobant des domaines tels que l'éducation, l'environnement, le logement, la communication et la politique culturelle.



Divers projets concrets ont été présentés, comme la collaboration avec le CSC Malraux pour le périscolaire, les travaux routiers avec la Métro, ainsi que les initiatives visant la rénovation et l'aménagement urbain. Un bel aperçu des actions menées et à venir, comparable à une saison sportive et aux valeurs que l'on peut retrouver dans ce domaine telles que l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect.

Comme traditionnellement, le Maire a profité de la cérémonie des vœux pour rendre hommage à trois habitants de la commune pour leurs différentes réussites aussi bien culturelles que sportives. Tout d'abord, Antoine Gentil pour son investissement dans le dispositif Starter (un parcours scolaire éducatif pour les jeunes en décrochage), puis Tom Albertin pour ses réussites sportives en tant que rugbyman, et enfin Pierre Coing-Boyat, historien local reconnu, remercié pour son travail sur le château de Bon Repos et la mémoire de Jarrie.

Une cérémonie ludique et riche en émotions qui s'est clôturée autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.



## Tout pour préparer votre vote aux élections européennes !



### DES EXPÉRIENCES INÉDITES AU MUSÉE DE LA CHIMIE AUX VACANCES DE FÉVRIER

Les vacances ont été instructives pour les enfants venus participer aux ateliers organisés par le Musée de la Chimie. De la chimie du sucre et du sel aux illusions d'optique en passant par la chimie de la terre et le magnétisme... autant de thèmes qui, au travers d'expériences animées par Karine Godot de Sciences et Malice, ont captivé nos petits scientifiques en herbe et leur ont permis de mieux comprendre le monde qui les entoure. Et cette année, les tout-petits et leurs assistantes maternelles, encadrés par le Relais de la Petite Enfance (SICCE), entament un cycle d'animation scientifique durant les petites vacances, s'inscrivant dans la continuité du projet L'Art et la Manière.



### Le dimanche 9 juin prochain auront lieu les prochaines élections européennes sur un seul tour.

→ Vous pourrez déposer votre bulletin de vote sur la commune **entre 8 heures et 18 heures au sein de 4 bureaux de vote** : salle des mariages de la Mairie, cantine de l'école des Chaberts, école maternelle et école élémentaire du Louvarou, et sur présentation d'une pièce d'identité.

→ **Vous ne pouvez pas vous déplacer sur le bureau de vote ?** Il vous faudra donner procuration à un autre électeur. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois, la personne qui a la procuration (mandataire) devra toujours se rendre dans le bureau de vote de la personne absente (mandant) pour voter à sa place. Pour rappel, une seule procuration établie en France par personne est acceptée (et une autre établie à l'étranger).

Comme pour les précédents scrutins de 2022, la demande de procuration peut être établie, soit :

- > via la téléprocédure « Mapprocuration »,
- > via un formulaire Cerfa,

et avec un déplacement du mandant dans un commissariat, une gendarmerie (de Vizille par ex.) ou un tribunal.

Toutes les procurations sont désormais centralisées dans le Répertoire Électoral Unique (REU). Aussi, le Numéro National d'Électeur (NNE) du mandant et du mandataire devront être renseignés. Celui-ci est mentionné sur la carte d'électeur et sera disponible sur le module « interroger sa situation électorale » du site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Nous vous rappelons que le vote par correspondance n'est plus possible. Les nouveaux inscrits recevront quant à eux leur carte d'électeur d'ici fin mai.

**BESOIN D'INFO COMPLÉMENTAIRE ? SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? Contactez le service élections de la Mairie**

### LE PRÊT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES DE RETOUR SUR JARRIE



Les prêts aux habitants de Vélos à Assistance Électrique (VAE), proposés par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise à travers son service Mvélo+, ont fait leur retour sur Jarrie le 6 mars dernier. Cette opération a permis, à nouveau cette année, à 8 habitants de la commune d'essayer gratuitement un VAE pendant un mois pour leurs déplacements du quotidien. À l'issue de cet essai, si les testeurs souhaitent poursuivre leur expérience VAE, l'animateur Mvélo+ en charge des prêts pourra les conseiller pour l'achat de leur propre VAE, ou les orienter vers une location pour prolonger l'essai. Une belle initiative que nous pouvons saluer.



JEAN-MICHEL PARROT  
ADJOINT AUX TRAVAUX

## ABORDS DE L'ÉCOLE DES CHABERTS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT À CO-CONSTRUIRE



**LA COMMUNE VA ORGANISER AU COURS DE CETTE ANNÉE DES ATELIERS DE CONCERTATION POUR PENSER DE FAÇON COLLABORATIVE LE FUTUR AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHABERTS.**

Cette réflexion s'inscrit dans l'ensemble des aménagements déjà réalisés dans le secteur (restaurant scolaire, crèche Ribambelle, projet de la future maison de l'enfance, etc.) et viendra clore ce projet d'écoquartier lancé en 2008. L'objectif de cette réflexion commune ? Définir les besoins et les attentes pour créer ce nouvel espace en prenant en compte les réflexions des usagers, des élus et des techniciens de la Mairie. Dans l'attente du projet de réaménagement global, la commune a d'ores et déjà prévu quelques travaux, dès ce printemps, pour rafraîchir et mettre en conformité les jeux pour enfants situés à côté de la Ribambelle.



## BIENTÔT DE NOUVELLES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE DE HAUTE-JARRIE

La commune anticipe un éventuel manque de places dans ses cimetières. La décision a ainsi été prise d'entamer des travaux pour agrandir celui de Haute-Jarrie. Au total, une quarantaine de concessions sera créée (en pleine terre, cinéraire et columbarium). Plusieurs tranches de travaux sont prévues ; la 1<sup>re</sup> débutera avant fin 2024. Les suivantes seront planifiées selon les besoins pour, à terme, proposer une réserve de 100 places. En parallèle, une réflexion sur les parkings a été lancée.



## Les inscriptions aux chantiers jeunes sont ouvertes !

**> COMME CHAQUE ANNÉE, LA MAIRIE PROPOSE AUX JEUNES JARROISES ET JARROIS ÂGÉS DE 16 À 17 ANS DE PARTICIPER À DIVERS TRAVAUX SUR LA COMMUNE DANS LE CADRE DES CHANTIERS JEUNES.**

Vous souhaitez profiter de cette occasion unique pour vous faire une 1<sup>re</sup> expérience professionnelle ? Alors rejoignez les « chantiers jeunes » entre le 1<sup>er</sup> et le 19 juillet 2024 !

Encadrés par les professionnels de l'ASIF, entreprise localisée sur Jarrie, deux groupes de 8 jeunes se succéderont durant toute la durée du chantier. Au programme de cette année, des travaux sur le site de Bon Repos : réalisation d'un plancher, débroussaillage, petite maçonnerie, etc.

Pour candidater, rien de plus simple !

Adressez vos CV et lettre de motivation avant le 26 avril, à l'attention de Monsieur le Maire :

> par **courrier postal** à :

Mairie de Jarrie - 100, Montée de la Creuse - 38560 JARRIE

> ou par mail à : [mairie@mairie-jarrie.fr](mailto:mairie@mairie-jarrie.fr)



## RÉSEAU ÉLECTRIQUE SIMPLIFIÉ ET SÉCURISÉ ENTRE BASSE-JARRIE ET LES CHABERTS

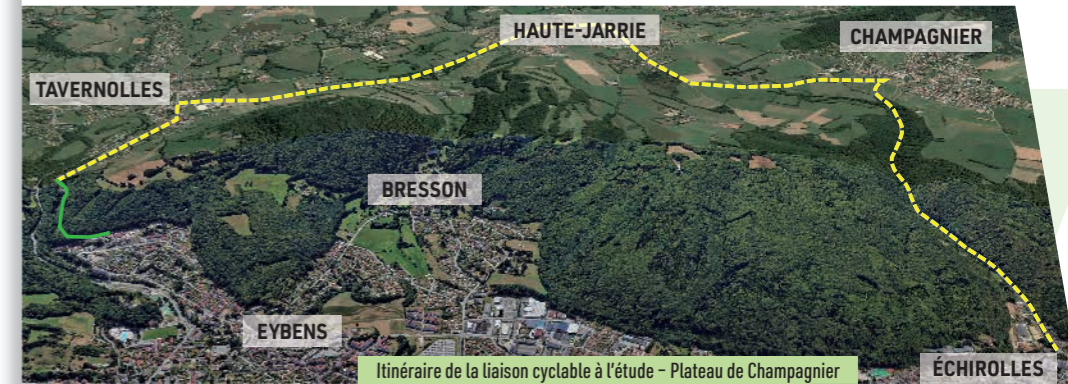
La ligne électrique, située le long de l'avenue Général Delestraint, de la route de la Tour d'Avallon et de la rue de la Pierre du Perron, a en partie été enfouie et supprimée. Les travaux, réalisés par ENEDIS à la demande du Maire suite aux trop nombreuses coupures en 2023, permettent ainsi de simplifier le réseau et de sécuriser la distribution électrique.



MICHEL DOFFAGNE  
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

## PISTE CYCLABLE : DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES RETARDENT LE PROJET

**BIEN QU'ATTENDU AVEC IMPATIENCE, LE PROJET DE PISTE CYCLABLE RENCONTRE DES RETARDS LIÉS À DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES TRÈS FORTES SUR LA PORTION ENTRE BRIÉ-ET-ANGONNES ET JARRIE.**



Certains terrains, situés sur ce tracé, sont en effet répertoriés comme « mesure de compensation environnementale » en lien avec l'aménagement de l'A480 à hauteur du Rondeau et ne peuvent donc être aménagés, et il y a également la présence d'un corridor écologique qui ne peut être détruit. Par ailleurs, le tronçon traversant la forêt au niveau de la Combe de Champagnier soulève également des interrogations relatives aux enjeux de risques naturels et écologiques. Ces diverses interrogations nécessitent la réalisation d'études complémentaires afin de déterminer les degrés de compatibilité qu'il existe entre le projet de piste cyclable et les mesures de compensation environnementale. Tout ceci devra être validé par les services de l'État.

Voie verte existante  
Liaison cyclable à créer

## DEUX NOUVEAUX PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX À L'ÉTUDE

### DES PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX À L'ÉTUDE SUR JARRIE.

- > Le 1<sup>er</sup>, sur le site d'un vieil ensemble immobilier à démolir appartenant actuellement à Arkema (rue du stade). Ce projet de démolition / reconstruction avec création d'une dizaine de logements est porté par Alpes Isère Habitat. La capacité à construire, malgré la grandeur du terrain, restera limitée du fait du Plan de Prévention des Risques Technologiques d'Arkema.
- > Le 2<sup>d</sup> projet, porté par Actis, concernera la rénovation d'une dizaine de logements et l'installation d'un ascenseur au sein d'un immeuble situé avenue de la Gare.





NATHALIE DENIS-OGIER  
ADJOINTE EN CHARGE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

## BILAN ÉNERGÉTIQUE PLUTÔT POSITIF POUR JARRIE

ENGAGÉE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE AFIN DE LES AIDER À MIEUX MAÎTRISER LEURS CONSOMMATIONS ET DÉPENSES D'ÉNERGIE, L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) ACCOMPAGNE LA COMMUNE DE JARRIE, VOLONTAIRE DEPUIS 2015.



Cet accompagnement technique sur le patrimoine existant et sur les projets de construction (conseils personnalisés, accompagnement pour des études énergétiques...) a pour vocation d'aider la municipalité dans la maîtrise de ses consommations et dépenses d'énergie et dans la mise en place d'actions visant à réduire son impact environnemental.

Le bilan annuel fait partie intégrante des services proposés par l'ALEC aux communes et nous vous présentons, dans cet article, les résultats plutôt encourageants de l'année 2022-2023.

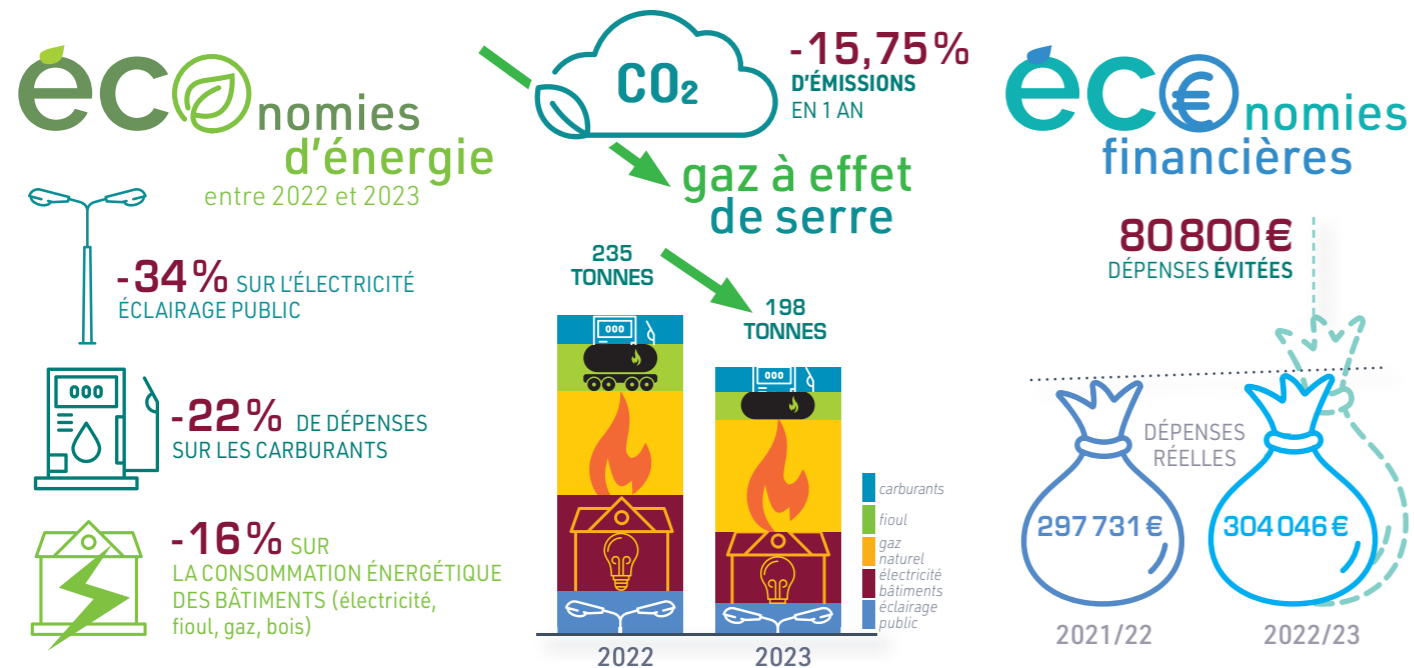
L'étude réalisée a pu montrer que, malgré une hausse des dépenses, due principalement à l'augmentation du coût de l'énergie, la ville a enregistré une baisse de 17% sur la totalité de ses consommations énergétiques. Avec les tarifs en hausse connus en 2022/2023 (+27 à 34% pour l'électricité et +50% pour le gaz), si les consommations n'avaient pas diminué, la commune aurait ainsi dû dépenser 80 000 euros supplémentaires (+29%).

Ces économies de consommations énergétiques ont été possibles, entre autres,

grâce à l'accompagnement de l'ALEC, de la Métropole et de GreenAlp, dans la mise en place d'actions concrètes comme l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h depuis décembre 2022, la rénovation des armoires électriques, le remplacement de luminaires vétustes et énergivores par des luminaires LED performants, ou encore par des travaux d'isolation des bâtiments communaux ou le renouvellement de la flotte automobile par des véhicules plus performants et moins polluants.

Les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communal sont également marquées par une nette diminution entre 2022 et 2023 par rapport à la période précédente. On passe à 198 tonnes de CO<sub>2</sub> émises en 2022-2023 contre 235 tonnes en 2021-2022, soit une baisse de 16%. Notons que ces émissions sont corrélées à la consommation énergétique par type d'énergie (électricité, gaz, fioul, bois, carburant...).

De nombreuses actions sont encore à mener pour continuer à diminuer ou maintenir nos dépenses de consommation énergétique et nos émissions des gaz à effet de serre, et les panneaux photovoltaïques, prochainement installés sur le toit des bâtiments du service technique municipal ou sur celui de l'école du Louvarou, font partie de ces beaux projets environnementaux de demain.



## DÉMOUSTICATION : CADRE D'INTERVENTION DE L'EIRAD REDÉFINI

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE A REDÉFINI LE NIVEAU D'INTERVENTION DE SON OPÉRATEUR, L'EIRAD, SUR LE MOUSTIQUE-TIGRE.

Ainsi, l'EIRAD -Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication- poursuivra son intervention sur :

- > Formation des élus et agents des collectivités.
- > Réunions publiques, manifestations et/ou animations (2 réunions maximum/an).
- > Mise à disposition d'outils de communication.
- > Réunions et échanges techniques (élus et services des collectivités).
- > Diagnostic entomologique (identification des types de moustiques).
- > Diagnostic à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement, organisé par la collectivité pour assurer la présence des habitants (à raison d'une fois tous les 5 ans dans le même quartier).

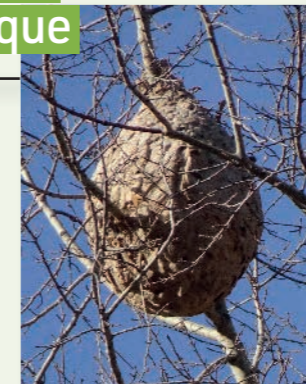


Actions qui ne seront plus assurées :

- > Intervention à la demande des administrés.
- > Traitements larvicides au niveau des infrastructures communales.

## Ensemble contre le frelon asiatique

Ce terrible prédateur envahit l'Isère et détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes dont les abeilles. Il représente aussi un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du sucre des productions fruitières.



**Vous pouvez agir ! EN SIGNALANT SA PRÉSENCE !**

- > Signalez les nids primaires au printemps !
- > Signalez les nids secondaires à l'automne lorsque les arbres sont nus !
- > N'essayez pas de détruire les nids vous-même !

**SIGNELEZ DIRECTEMENT LES NIDS SUR :**  
[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

ou par mail à l'association l'Abeille des Commiers :  
[abeilledescommiers@hotmail.com](mailto:abeilledescommiers@hotmail.com)

## ET SI NOUS PARTAGIONS LA FORÊT ?



Les forêts nous accueillent tous les jours. Bûcheron, chasseur, randonneur, VTTiste, naturaliste, ou trailer, nous nous rencontrons tous sur les chemins.

De la variété de ces pratiques peuvent naître des crispations entre usagers. Afin d'éviter les conflits d'usage, suivons quelques bonnes pratiques pour cohabiter sereinement en forêt.

- > En Isère, le vendredi est un jour sans chasse. Le reste du temps, habillez-vous de manière visible. Téléchargez l'application « Jour de chasse en Isère » afin de localiser les battues et d'avoir accès aux informations importantes pour la sécurité.
- > En présence d'un chantier forestier, faites demi-tour, ou adaptez votre itinéraire pour éviter la zone.
- > Ne vous garez pas sur les routes et pistes forestières, ni sur les espaces de stockage des bois pour ne pas gêner les engins forestiers.
- > À pied ou à vélo, restez sur les sentiers balisés pour ne pas abîmer la végétation et le sol.
- > Adaptez votre allure en fonction du contexte, de la visibilité et des autres usagers pour prévenir les accidents.
- > Ne pratiquez pas la cueillette abusive. Certaines espèces sont réglementées (ex. : myrtilles, jonquilles). Référez-vous à la réglementation dans le département. Pour le reste, la cueillette est tolérée pour l'usage familial. La revente est interdite.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS SUR LE SITE DE BON REPOS



En concertation avec l'Association du Château de Bon Repos (ACBR), des travaux de bûcheronnage ont été engagés ce printemps dans le petit bois situé aux abords du Château dans l'objectif de sécuriser ce site en abattant notamment les arbres malades qui pourraient tomber. Le nettoyage s'est fait de manière raisonnée puisque toute la frondaison et les branchages ont été laissés sur le parterre de la coupe dans un objectif de biodiversité et d'économie. Prochainement, de nouvelles variétés d'arbre, plus adaptées à l'évolution climatique, seront plantées à l'automne sur cette parcelle.



MARIO CATENA  
ADJOINT AUX AFFAIRES  
SCOLAIRES

## NOS ÉCOLES ÉQUIPÉES EN MATÉRIEL INFORMATIQUE GRÂCE AU DISPOSITIF TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

**JARRIE A SIGNÉ, EN SEPTEMBRE DERNIER, UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS (TNE).**

Ce dispositif TNE doit permettre de tester, à grande échelle, la mise en œuvre de la continuité pédagogique, dont la nécessité a été accentuée par la crise sanitaire, et de réduire la fracture numérique. À terme, il doit également favoriser une accélération des usages du numérique au service de la réussite des élèves.

Le Département a alloué à notre commune une subvention de 37 785 euros (sur un montant global d'environ 57 000 euros), subvention qui a permis d'équiper nos écoles, maternelles et élémentaires du Louvarou et de Victor Pignat, avec du matériel informatique et pédagogique.

Les écoles élémentaires ont été équipées, pour le Louvarou, d'une classe mobile de 20 ordinateurs portables (permettant de pouvoir déplacer facilement le matériel) et sur Victor Pignat, d'une classe mobile de 20 tablettes.

Quant aux maternelles, les 3 classes du Louvarou et de Victor Pignat ont été dotées de vidéo-projecteurs interactifs, de tableaux blancs,



d'ordinateurs et de visualiseurs (petite caméra sur pied pour la projection de documents ou d'objets).

L'école des Chaberts devrait, quant à elle, rejoindre le projet prochainement (nous n'avons pas encore eu, à l'heure où nous écrivons cet article, de retour du Département sur leur candidature).



## CONTES ET COMPTINES À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT

**DES HISTOIRES QUI FONT PEUR, PUIS QUI RÉCONFORTENT, ET DES CHANSONS POUR COLORER LA MATINÉE DES ENFANTS, VENUS AVEC LEUR ASSISTANTE MATERNELLE CE JEUDI 15 FÉVRIER À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT.**

Ces temps de contes et comptines, mis en place depuis maintenant plusieurs années, sont créés de manière collaborative et proposés 3 fois par an par Caroline Rubino, responsable secteur jeunesse de la médiathèque et Claire Blouin, en charge du relais petite enfance du SICCE.

Une ouverture à la culture pour les tout-petits pour aborder toutes les émotions de leur quotidien, développer leur imaginaire et élargir leur vocabulaire.



Retrouvez le lien vers la vidéo sur le site web ou les réseaux sociaux de la ville !  
Prochaine séance contes et comptines le jeudi 23 mai.



## UNE MATINÉE PETITE ENFANCE EN COULEURS

Le samedi 1<sup>er</sup> juin de 9 h à 12 h à la salle du Moulin de Notre-Dame-de-Mésage, les crèches, le lieu d'accueil enfants-parents Bleu Citron, les assistantes maternelles et le Relais Petite Enfance du SICCE, organisent une matinée petite enfance où des espaces ludiques seront aménagés pour les jeunes enfants. Cette année, le thème des animations sera autour des couleurs !



CONTACT : RELAIS PETITE ENFANCE DU SICCE  
RPE@LESICCE.FR - 04 76 78 89 09  
[www.lesicce.fr](http://www.lesicce.fr)

## LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

Votre enfant est né en 2021 et va faire sa première rentrée en septembre sur Jarrie ? Pour l'inscrire dans son école de secteur, il convient de demander à la Mairie un imprimé de recensement scolaire qui vous sera délivré sur présentation de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les demandes peuvent être effectuées par mail à [scolaire@mairie-jarrie.fr](mailto:scolaire@mairie-jarrie.fr) (pensez à joindre les documents indiqués ci-dessus), ou directement auprès de l'accueil de la Mairie.

Vous pourrez ensuite prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école pour finaliser l'inscription de votre enfant, sur présentation de son carnet de santé et du certificat de recensement scolaire qui vous aura été délivré.





Raphaël Guerrero,  
Maire de Jarrie

« Parce que vivre dans un environnement agréable, c'est bien vivre ensemble, nous vous invitons à être attentifs à ces petits gestes, souvent involontaires, qui peuvent nuire à une bonne qualité de vie. Jarroises et Jarrois, soyons tous ensemble les garants de la qualité de vie sur notre commune ! »

## Loi sur l'entretien des haies mitoyennes

Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. L'article 667 du Code civil indique que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». En d'autres termes, il est essentiel que chacun participe à cette tâche dans son propre jardin en ayant pris soin de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer la taille.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

**LES PETITS GESTES DU QUOTIDIEN SONT D'UNE GRANDE IMPORTANCE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE. CELA NE DEMANDE PAS DE GROS EFFORTS DE LA PART DE CHACUN ET POURTANT, CELA CONTRIBUE ÉNORMÉMENT AU BIEN-ÊTRE COLLECTIF.**

Malheureusement, fort est de constater que les règles fondamentales du vivre ensemble sont souvent ignorées, malgré les efforts déployés par la majorité d'entre nous pour préserver l'attrait de notre ville. Il est donc important de les rappeler pour préserver cet équilibre, ainsi que le respect envers le travail quotidien des agents municipaux qui contribuent à son maintien.

## ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

**Tailler les haies de sa propriété n'est pas une option. Pour éviter les conflits de voisinage, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur. Hauteur, période, mitoyenneté... On vous dit tout!**

### Réglementation taille de haie

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

L'élagage de la végétation doit être fait de façon régulière tout au long de l'année, ainsi que le ramassage des feuilles afin de ne pas occasionner de gêne à son voisinage. De la même manière, la taille doit être faite le long des voies publiques de sorte à ne pas gêner la circulation et la visibilité (trottoirs, rues, signalisation...).

Entre le 15 mars et le 31 juillet, la taille des haies est fortement déconseillée. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



## FEUX ET BARBECUES

Par décision du Préfet de l'Isère, dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère, les feux extérieurs (herbes, feuilles mortes, branchages verts ou secs ou tout déchet de toute nature) sont interdits. Pour l'ensemble de vos déchets verts et autres, les déchèteries les acceptent et les récupèrent (déchèteries les plus proches : Champ-sur-Drac, Vizille et Vaulnaveys-le-Haut). Concernant les nuisances liées aux barbecues, nous vous invitons à veiller à ce que les fumées dégagées n'importunent pas vos voisins.



## ENTRETIEN TROTTOIRS ET CANIVEAUX EN HIVER

Selon la jurisprudence complétée par un arrêté municipal, le déneigement des abords des propriétés privées (trottoirs, allées d'accès, etc.) relève de la responsabilité de leurs occupants. Les agents étant fortement mobilisés sur le réseau routier très étendu de la commune, l'intervention sur les trottoirs est souvent réalisée dans un second temps. Aussi, dans un souci de sécurité,



les habitants sont invités à déneiger leur pas-de-porte. En cas de verglas, la Mairie incite vivement les propriétaires à jeter de la sciure, cendre ou du sel pour protéger les passants des chutes.



## NUISANCES SONORES

Il est interdit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit. Vous devez donc prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas dérangé par les bruits émanant de chez vous.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : cri, talon, musique, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, véhicules à moteur, alarmes, animaux domestiques...

La nuit, on parle de tapage nocturne mais en journée, le bruit peut aussi causer un trouble au voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps.

Par arrêté préfectoral (arrêté n°97-51-26 du 31 juillet 1997), les travaux bruyants sont réglementés sur notre commune. Vous pouvez jardiner ou bricoler avec des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) :

- > Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- > Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- > Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Dans un premier temps, si vous en êtes victime, nous vous invitons à tenter une solution à l'amiable avant de faire appel aux forces de l'ordre.

## ESPACE PUBLIC ET ESPACES VERTS

Les agents de la ville assurent au quotidien l'entretien de l'espace public et des espaces verts de notre commune (ramassage de déchets sauvages, réparation de mobilier urbain dégradé, entretien des espaces verts publics...). Cependant, pour que notre ville reste agréable à vivre, leurs actions nécessitent une vigilance de tous au respect de notre environnement collectif (prenez soin du mobilier urbain, jetez vos déchets dans les poubelles à disposition, ramassez les déjections de vos animaux...). Autant de petits gestes simples favorisant un environnement où il fait bon vivre !



## PROPRETÉ ET DÉCHETS

Les rues, parcs et espaces verts de la ville sont régulièrement entretenus et nettoyés par les agents municipaux mais aussi sur Basse-Jarrie, dans le cadre d'une convention avec l'AFIPH, par des personnes en situation de handicap.

Cependant, le maintien de la propreté est de la responsabilité de tous et nous vous rappelons quelques informations essentielles.

La ville dispose de 17 Points d'Apport Volontaire (PAV) dont 3 privatifs qui vous permettent de déposer vos déchets triés. Sur Jarrie, ils sont constitués de 2 conteneurs : un jaune pour tous les emballages et le papier, et un vert pour le verre.

Des poubelles urbaines sont également disposées sur toute la commune pour vous permettre de jeter vos petits déchets quotidiens. Jeter vos déchets sur la voie publique est strictement interdit par la loi et passible d'une amende, alors pensez-y avant de jeter mégots, canettes ou papiers au sol !



Le ramassage des ordures ménagères est assuré par Grenoble-Alpes Métropole. Pour connaître les jours de passage, pouvant être différents selon votre lieu d'habitation sur la commune, rendez-vous sur le site de la Métro rubrique « Gérer mes déchets ».

Pour vos déchets encombrants ou dangereux, 21 déchèteries sont à votre disposition sur l'agglomération. Nous en profitons pour vous rappeler que le dépôt sauvage, en plus d'être néfaste pour l'environnement, est interdit et puni par la loi.

### Déjections d'animaux : je suis responsable, je ramasse !



Les nuisances occasionnées par les déjections des animaux sur la voie publique sont nombreuses, gênantes, nuisent à l'hygiène et à la sécurité et contribuent enfin à dégrader l'image d'une ville ou d'un quartier. Aussi, nous invitons les propriétaires d'animaux à se munir de sacs à déjections pour ramasser celles de leurs animaux et de les jeter dans les poubelles les plus proches. Pensez aux enfants qui jouent sur les aires de jeux, dans les parcs, aux piétons et aux tout-petits qui marchent sur les trottoirs souillés.

Cf. arrêté n° 2021-014 du 18/01/2021

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

La ville est un lieu de vie où nous partageons l'espace avec d'autres usagers. Pour un meilleur partage de la rue et la libre circulation des usagers, respectons le Code de la route. En adoptant cette attitude, nous contribuons à rendre notre ville plus agréable et conviviale. Les limitations de vitesse, telles que 50 km/h en zone urbaine et 30 km/h en zone 30, sont mises en place pour garantir la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que pour créer un environnement urbain plus apaisé. De plus, il est recommandé de respecter les emplacements réservés comme pour les livraisons, les bus, les taxis et les personnes handicapées, tout en évitant de stationner sur les trottoirs. En agissant ainsi, nous contribuons à améliorer la qualité de vie dans notre ville.

Cf. arrêté n° 2017-084 du 13/04/2017



## Pour vivre en harmonie apprenons à nous connaître !

La fête annuelle des voisins est le moment idéal pour tisser du lien avec son voisinage. Pour 2024, elle se déroulera le vendredi 31 mai prochain. Alors, lancez les invitations et apprenez à mieux vous connaître en partageant un moment convivial !



### CONTACTS UTILES

Mairie / Service Voirie, Espace vert, Urbanisme : 04 76 68 88 01  
Police Municipale de Jarrie : 06 08 71 39 85  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Gendarmerie de Vizille : 04 76 78 98 50  
Pompiers : 18



MICHEL DOFFAGNE  
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

## RENCONTRE AVEC PHILIPPE AUVERGNE, MAÎTRE BRASSEUR SUR JARRIE

ÂGÉ DE 53 ANS, CET ANCIEN INGÉNIEUR EN AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE A CHOISI DE DONNER UNE NOUVELLE ORIENTATION À SA CARRIÈRE IL Y A 4 ANS.

« Je me suis passionné pour les processus de fabrication artisanale de la bière », confie-t-il, en évoquant ses modestes débuts en tant qu'amateur, avant de suivre une formation de maître brasseur à Lyon en 2022. Aujourd'hui, la Brasserie Garrica, située sur Haute-Jarrie, est l'une de ses activités principales. Dans son entreprise, Philippe Auvergne est seul maître à bord, de la fabrication à la commercialisation. La gamme de produits qu'il propose est diversifiée autour de sept variétés régulières, telles que blonde, IPA, rousse, ambrée, blanche, noire et dorée, auxquelles viennent s'ajouter des cuvées éphémères, comme la bière de Noël, la noire aromatisée au cacao et à la vanille, l'hibiscus, la cerise de Jarrie...



07 83 01 40 99  
contact@brasseriegarrica.fr  
223, route des Thévenets  
www.brasseriegarrica.fr



Engagé en faveur de l'artisanat, ce maître brasseur élabore des bières à partir de produits issus de l'agriculture biologique, tels que le malt de Savoie et le houblon de Saint-Blaise du Buis. Soulignons aussi une démarche éco-responsable au travers de la consigne des bouteilles et de leur réutilisation pour les brassins suivants.

Vous pouvez retrouver les produits de la Brasserie Garrica dans différentes AMAP locales comme celles de Champ-sur-Drac, Fontaine, Claix, Saint-Martin d'Hères, Seyssinet et Vaulnaveys, mais également au sein du groupement d'achat « Au Local », qui propose des paniers personnalisés de produits locaux bios ou raisonnés.

## TRIBUNE LIBRE

AUCUNE TRIBUNE LIBRE  
NE NOUS A ÉTÉ TRANSMISE  
PAR LA MINORITÉ  
POUR CETTE ÉDITION DE JARRIE MAG.





CÉLINE VIOLA,  
ADJOINTE À LA CULTURE  
ET AU PATRIMOINE

## AVOIR 20 ANS, UN PROJET CULTUREL INTERCOMMUNAL

Suite au succès de la première édition « Filles et fils d'immigrés, d'hier et de demain » organisée en 2021, le collectif intercommunal de Champagnier, Champ-sur-Drac et Jarrie réitère l'expérience et propose un nouveau projet culturel sur la jeunesse.

Cette collaboration intercommunale autour de l'action culturelle répond à un triple objectif :

- > développer le rapprochement des populations de ce territoire,
- > collaborer sur des questions sociétales,
- > favoriser la mobilité culturelle entre les communes.

« Avoir 20 ans, aujourd'hui, hier et demain », telle est la réflexion de cette nouvelle édition. L'enjeu est de mieux comprendre cette période de la vie dans ce qu'elle a de singulier mais aussi d'universel. Ce qui suppose, non seulement de permettre à cette génération de s'exprimer dans sa diversité, mais aussi de faire rencontrer, confronter, croiser ou télescoper ses points de vue avec ceux des plus anciens et des plus jeunes. Une façon de pouvoir comparer les époques et les différents ressentis à ce moment de la vie. Du 16 mars au 2 juin 2024, une large programmation culturelle sera proposée sur les 3 communes autour de ce thème (1<sup>res</sup> dates ci-contre).

**SAMEDI 13 AVRIL | 19h**

Théâtre forum « Job Story, des débuts prometteurs » par la compagnie Imp'Acte. Expérience immersive et ludique autour de l'entrée dans le monde du travail  
Espace culturel Paul Bernard à Jarrie

**JEUDI 25 AVRIL | 18h**

Et vous, vos 20 ans ? Rencontre autour du thème « Avoir 20 ans » à partir d'un montage vidéo réalisé par des adolescents de Champagnier  
Espace des 4 vents à Champagnier

**VENDREDI 3 MAI | 20h**

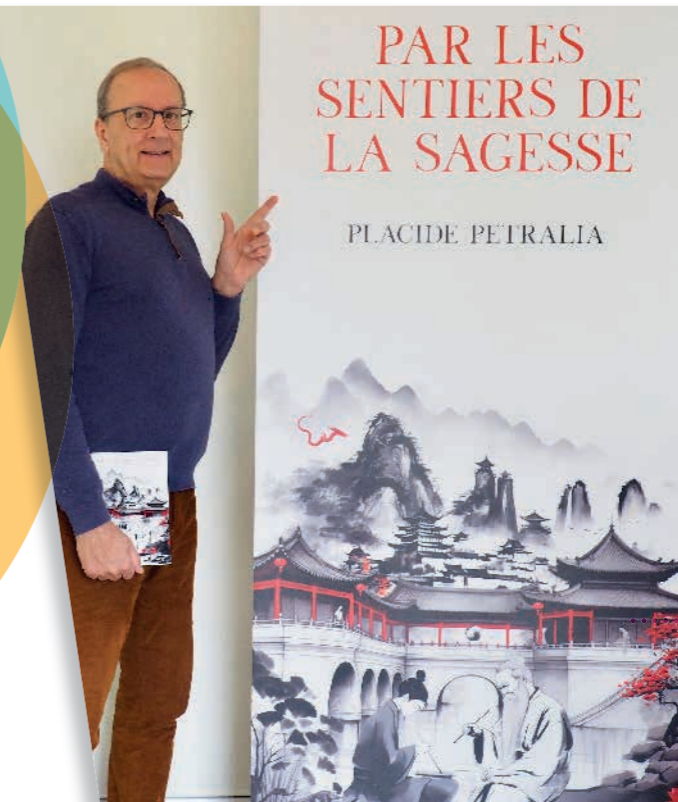
Concert Tracy de Sa : STAY IN POWER (Rap)  
Espace culturel Navarre à Champ-sur-Drac

→ Programme papier en Mairie dans la 1<sup>re</sup> semaine d'avril



## RENCONTRE AVEC PLACIDE PETRALIA, UN ÉCRIVAIN INSPIRANT

ORIGINAIRE DE GAP, PLACIDE PETRALIA, ANCIEN FORMATEUR AU SEIN DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (AFPA), S'EST INSTALLÉ DANS LA RÉGION GRENOBLOISE IL Y A PLUSIEURS ANNÉES ET A POSÉ SES VALISES À JARRIE EN 2021.



Cette âme d'artiste écrit depuis son plus jeune âge : poèmes, nouvelles et aussi chansons (dont une quinzaine de titres déclarés à la SACEM). Depuis 2015, il est également auteur de romans initiatiques, une vocation qui s'est imposée à lui à la suite d'une expérience de synchronicité. Selon lui, « le monde réel, invisible à nos yeux, est infiniment plus riche qu'on ne l'imagine. L'intuition, les synchronicités, les sagesses ancestrales nous permettent d'élever notre niveau de conscience pour mieux déchiffrer les harmonies cachées dans les vibrations du réel ».

→ Pour vous procurer les ouvrages et en savoir plus sur ce romancier local, rendez-vous sur le site [www.placidepetralia.com](http://www.placidepetralia.com)

### Mais qu'est-ce qu'un roman initiatique me direz-vous ?

Un roman initiatique est un récit autour de l'évolution d'un personnage qui tente de comprendre le monde ou lui-même et qui souvent devra laisser derrière lui d'anciennes croyances qui ne lui servent plus, pour en acquérir de nouvelles. Le héros de ces aventures, en quête de connaissance de soi, va se forger progressivement sa conception de la vie en traversant un certain nombre de péripéties formatrices.

« Retour à Gaïa »... cette toute première œuvre de Placide PETRALIA a été tirée tout d'abord à 50 exemplaires et diffusée auprès des proches de l'auteur. Les critiques élogieuses de ces derniers l'ont poussé à faire publier ce roman en 2017 aux Éditions Thot. Ce livre vous plongera dans un thriller mystérieux, humaniste et écologique, et vous amènera à vous interroger sur le devenir de notre planète et de nos sociétés, en suivant l'épopée de Baptiste, auteur grenoblois, et de Yepa, jeune Cheyenne guérisseuse. Une nouvelle version revisitée vient de sortir.

« Par les Sentiers de la Sagesse », son second opus, retrace le parcours d'un enfant entré au service d'un lettré exceptionnel dans l'empire du Milieu, en 372 avant notre ère. Une fable épique, révélant la magie de l'authenticité, du lâcher-prise et de la réalisation de soi. Le livre est en cours d'édition et sera bientôt disponible à la vente.

L'auteur présentera ses ouvrages à la médiathèque de Jarrie en avril !

## DIX JOURS DE LA CULTURE : LES PIRATES FONT ESCALE À JARRIE

Dans le cadre de la sixième édition des « 10 Jours de la Culture » qui se déroulera du 6 au 24 avril, Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Jarrie et la compagnie La Lune à l'envers s'associent pour proposer un spectacle pour les familles.

Embarquez pour « L'île au trésor » le mercredi 10 avril à 14 heures à l'Espace Paul Bernard de Jarrie. Inspiré du célèbre roman de R.L. Stevenson, ce spectacle captivant vous plongera, pendant 1 heure, dans un univers de pirates impitoyables, d'amitiés sincères et de trahisons sournoises, le tout accompagné de rhum et d'aventure !

Masques, escrime, mime, acrobaties, chants : tous les éléments sont exploités pour transporter le public au cœur de cette aventure rocambolesque. Un spectacle, à destination des enfants à partir de 7 ans, à ne pas manquer !



Inscription en ligne sur :  
<https://bit.ly/3lvctaz>

+ d'infos : service Culture de la ville



JOCELYNE NERINI-DI-LUZIO  
ADJOINTE A L'ACTION  
SOCIALE

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS SONT DE RETOUR

LES ATELIERS NUMÉRIQUES À DESTINATION DES SENIORS, MIS EN PLACE PAR LE CCAS L'ANNÉE DERNIÈRE, SONT DE RETOUR!

Objectif de l'action ? Permettre à nos aînés d'acquérir des bases répondant à leur besoin du quotidien, que ce soit pour gérer des démarches administratives ou garder le lien avec leurs proches.

Animés par la société Shake-Your-Web, une entreprise engagée dans la lutte contre la fracture numérique, et subventionnés par le Département de l'Isère, ces ateliers vont se dérouler tous les jeudis du 4 avril au 6 juin.



+ D'INFOS / INSCRIPTION



CCAS DE JARRIE  
04 76 68 88 01

## NOUVELLE RÉGLEMENTATION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'ensemble des logements sociaux vacants des 49 communes de la Métropole est centralisé sur « Imhoweb », l'interface accessible uniquement par les bailleurs sociaux et CCAS\*.

Les logements situés sur Jarrie ont été intégrés à ce « pot commun » métropolitain et pourront être attribués à tous les demandeurs de logement social de l'agglomération grenobloise.

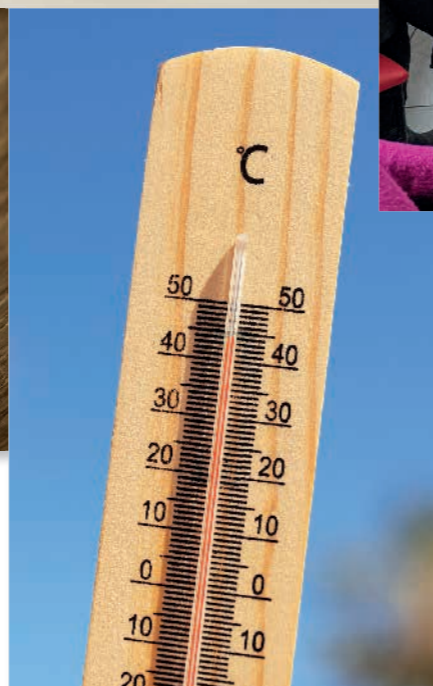
\*Il s'agit là de la loi s'appliquant à la Métropole comme à la Commune



Cependant, la commune sur laquelle est situé le logement conserve le droit de positionnement des demandeurs (classement des demandes par ordre de priorité en fonction des critères sociaux requis). Le CCAS précise toutefois que les 280 logements sociaux de la commune sont actuellement tous occupés.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Vous pouvez retirer un dossier à l'accueil de la Mairie puis prendre rendez-vous avec Anaïs Morant, en charge des logements sociaux pour le CCAS. Vous avez également la possibilité de faire votre demande directement en ligne sur : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



## PLAN CANICULE ça chauffe !

Dans le cadre du plan canicule, les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, ont la possibilité de s'inscrire auprès du CCAS pour être contactées ou visitées en cas d'épisode caniculaire. L'inscription est à renouveler chaque année.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la Ville (rubrique CCAS), ou sur simple demande auprès du CCAS à effectuer par mail à : [ccas@mairie-jarrie.fr](mailto:ccas@mairie-jarrie.fr)

Les données recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du plan canicule.

## Raconte-moi Jarrie

par Robert Aillaud

À l'initiative du CCAS et notamment à la demande du groupe de Trait d'Union, une intervention de Robert Aillaud a débuté le 15 janvier dernier durant les rencontres du groupe. Les participants vont pouvoir découvrir, tout au long des 6 rencontres prévues jusqu'à juin, l'histoire de Jarrie au travers de photos d'archives commentées par notre historien local. Notre belle commune n'aura bientôt plus de secret pour nos seniors de Trait d'Union !



VOUS AVEZ 70 ANS CETTE ANNÉE ? CETTE INFORMATION EST POUR VOUS !



VOUS ÊTES ÂGÉ DE 70 ANS ET PLUS ET VOUS HABITEZ JARRIE ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS !

Le CCAS de la Ville de Jarrie organise, pour ses seniors, un repas de fin d'année festif et pour ceux ne pouvant participer à l'événement, un lot, issu des commerces locaux, leur sera offert.

L'année dernière, cette action a permis d'injecter plus de 13 650 euros dans les commerces jarrois.

Pour pouvoir organiser cette action de fin d'année, le CCAS a besoin de recenser toutes les personnes habitant sur Jarrie et âgées de 70 ans et plus. Ne perdez plus une minute et adressez par mail au CCAS, ou apportez directement à l'accueil de la Mairie, avant le 30 juin 2024, les documents suivants :

- > Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- > Une pièce d'identité

→ MAIL CCAS : [ccas@mairie-jarrie.fr](mailto:ccas@mairie-jarrie.fr)  
ACCUEIL MAIRIE :  
100, montée de la Creuse - 38560 Jarrie



CÉLINE VIOLA ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE  
IVAN DELAITRE 1<sup>ER</sup> ADJOINT JEUNESSE ET SPORT



## RETOUR SUR LA 1<sup>RE</sup> ÉDITION DE « UN DIMANCHE À LA CHASSE »

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA) DE JARRIE A ORGANISÉ AVEC SUCCÈS SA 1<sup>RE</sup> ÉDITION DE « UN DIMANCHE À LA CHASSE » LE 15 OCTOBRE DERNIER. L'ÉVÉNEMENT, QUI VISAIT À FAIRE DÉCOUVRIR AUX NON-CHASSEURS CETTE PRATIQUE, S'EST TENU DANS LE NOUVEAU LOCAL DE LA MAISON DE LA NATURE ET DE LA CHASSE, ATTIRANT 16 PARTICIPANTS.

La journée a débuté à 7 h 30 avec un accueil chaleureux autour d'un café croissants, suivi d'un discours de bienvenue et d'explications sur la pratique de la chasse à Jarrie. Chaque participant a reçu une chasuble orange offerte par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI). Tout au long de la matinée, les novices ont pu s'essayer à différentes activités, dont la chasse aux petits gibiers avec des chiens d'arrêt, la chasse aux sangliers avec des chiens courants, et participer à une battue aux sangliers.

La journée s'est conclue autour d'un repas convivial organisé par l'ACCA. Les non-chasseurs ont particulièrement apprécié cette expérience et sont repartis avec une image plus sereine de cette activité grâce, notamment, à une meilleure compréhension de celle-ci au travers de leur participation active sur le terrain et aux explications fournies tout au long de la journée.

Face au succès de cette 1<sup>re</sup> édition, les organisateurs ont décidé de renouveler l'événement l'année prochaine.



En période de chasse, pensez à télécharger l'application « Landshare » présentée dans le Jarrie Mag d'octobre 2023.

## Monsieur Carnaval 2024 a bravé le froid !

Samedi 9 mars, le carnaval 2024, organisé par le CSC Malraux en partenariat avec le Souvarou et le Sou des écoles de Jarrie, a attiré de nombreux participants malgré le vent froid qui s'était abattu sur la commune.

Monsieur Carnaval, cette année représenté par Monsieur Ours, a ouvert le défilé et sillonné les rues de la commune, de l'espace Albert Royer jusqu'au stade du Plâtre, où ce dernier a été embrasé, réchauffant ainsi cette atmosphère glaciale.



## 1<sup>er</sup> et 2 juin Faites du sport !



ORGANISÉE PAR JARRIE, BRIÉ ET CHAMPAGNIER, LA MANIFESTATION SPORTIVE « FAITES DU SPORT » SE DÉROULERA LES 1<sup>ER</sup> & 2 JUIN 2024.

En équipe mixte de 8 à 15 personnes, les participants pourront s'affronter, dans une ambiance conviviale, autour de 14 épreuves réparties sur les 2 jours.



### DATES À RETENIR !

Bénévoles ou Capitaines

- Inscriptions du 2 janvier au 30 avril
- Formation et réunion le samedi 25 mai

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

Site des 4 vents, Champagnier  
Basket, Course d'orientation, Biathlon, Pétanque, Badminton, Ultimate, Vortex, Volley, VTT.

La journée sportive se clôturera aux alentours de 20 h autour d'un apéritif et d'un repas.

### DIMANCHE 2 JUIN

Site du Tennis / Padel à Brié  
Tennis Padel, Parcours forestier, Tir à l'arc, Disc Golf, Spartan race.

Remise des prix autour de 16 h.

## MALRAUX SOUTIENT LE CAFÉ ASSOCIATIF

Ce nouveau rendez-vous est né de la rencontre entre le Maire, Jocelyne Nerini-Di-Luzio, adjointe à l'action sociale, et un collectif d'une dizaine d'habitants souhaitant lancer un café associatif. À la présentation de leur projet, les élus ont souhaité associer le CSC Malraux qui partage le même objectif social.

La finalité est d'offrir aux participants, dans une atmosphère conviviale, un espace d'échanges sur des thèmes en lien avec les activités du CSC Malraux tels que la parentalité, les enfants et les écrans, etc. Les rencontres ont lieu, pour le moment, le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois dans la salle des Jonquilles au CSC Malraux, au 1<sup>er</sup> montée des Clares. Deux éditions ont déjà eu lieu. La première, qui s'est organisée à la manière d'une auberge espagnole où tous les participants apportaient de quoi se régaler, a permis aux organisateurs de présenter les objectifs de ce « Café associatif ». La seconde s'est déroulée autour du thème de la Chandeleur.



Vous souhaitez participer à ces rendez-vous ? Un seul prérequis, être adhérent du CSC Malraux !

CONTACT ET INFOS :  
contact.cscmalraux@gmail.com

## COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

### Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Vendredi de 9 h à 14 h. Ouverture du standard téléphonique tous les jours dès 8 h 30. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 88 01 [mairie@mairie-jarrie.fr](mailto:mairie@mairie-jarrie.fr) - [www.ville-jarrie.fr](http://www.ville-jarrie.fr)

### Médiathèque Yvette Virot

Mardi de 15 h 30 à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30. 239 av. Général Delestraint - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 64 99

### Musée de la chimie

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine. Sur réservation pour l'accueil de groupe. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 62 18

### Centre Socioculturel Malraux

Le Centre André Malraux est ouvert de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h tous les jours. Le bureau Accueil / Inscription est ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 14 h à 18 h. 1 montée des Clares - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 00 10

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

**MES DÉMARCHES EN LIGNE:** signalez un problème de voirie ou de déchets sur : [demarches.grenoblealpesmetropole.fr](http://demarches.grenoblealpesmetropole.fr)  
**CONTACT VOIRIE:** 0 800 500 027 (appel et service gratuits).

**CONTACT DÉCHETS:** appelez le 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**EAU POTABLE:** retrouvez toutes les informations sur : [www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr) dans l'onglet « Mon quotidien, ma Métropole », puis « Gérer mon eau ».

**Abonnement, factures, problèmes techniques :** Régie Eau Potable de Grenoble-Alpes Métropole, 43 av. du Maquis de l'Oisans - 38800 Pont de Claix, 04 85 59 50 00. Accueil à l'agence : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

**En cas d'urgence : le soir et le week-end, et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente,** contactez le n° d'astreinte de Grenoble-Alpes Métropole : 04 76 98 24 27.

**COLLECTE DES ORDURES LES JOURS FÉRIÉS:** les poubelles sont ramassées les jours fériés, hormis les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai. Pour ces jours-ci, une collecte de remplacement est mise en place. Plus d'infos sur : [www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm#par158](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm#par158)

**DÉCHÈTERIES:** depuis le 25 novembre, dans 10 déchèteries de la Métropole, dont Champ-sur-Drac, Vaulnaveys-le-Haut et Échirolles, des nouvelles caisses permettront de collecter séparément des objets de différentes catégories qui pourront bénéficier d'une nouvelle vie en boutique solidaire ou être recyclés : les jeux/jouets, articles de jardinage/bricolage, les articles de sport et de loisirs.

## PROCÉDURE DE REPRISSE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

En 2023, la Mairie mettra en place la procédure de reprise de concessions perpétuelles et centenaires. Cette procédure, cadrée par la législation funéraire, vise à recenser les concessions abandonnées. Sans intervention des héritiers, celles-ci seront réattribuées. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service cimetières de la Mairie.

## CONDITIONS DE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Vous avez besoin d'établir ou de renouveler vos pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ? Téléchargez le dossier sur : <https://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives> et prenez rendez-vous avec les mairies les plus proches pour le déposer (Vizille, Pont de Claix, Eybens, Échirolles, Saint-Martin d'Hères, Vif). Vous devrez fournir un certain nombre de documents suivant votre situation. **d'infos sur :** [www.ville-jarrie.fr/services-mairie/demarches-administratives/etat-civil/](http://www.ville-jarrie.fr/services-mairie/demarches-administratives/etat-civil/)

## LÉGISLATION

**FEUX** - PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

**NUISANCES SONORES** - Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que : du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 - samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

## RAPPELS

**RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS** - Les filles et les garçons de nationalité française, doivent, dans le trimestre qui suit la date d'anniversaire de leurs 16 ans, se présenter en Mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour établir une attestation de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, pour se présenter à certains concours ou examens, etc.

## FICHER ÉLECTORAL : VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ? FAITES-LE NOUS SAVOIR

Pour la bonne tenue du fichier électoral, il est indispensable que toute personne qui quitte la commune ou qui change de domicile sur la commune, communique sa nouvelle adresse au service élection de la Mairie.

**LÉGALISATION DE SIGNATURE** - Dans le cadre de certaines démarches administratives, vous pouvez avoir besoin de faire légaliser votre signature. Cette démarche se fait auprès de l'accueil de la Mairie. Pour avoir accès à ce service, vous devez impérativement habiter la commune de Jarrie et présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

## ANIMATIONS MUSÉE DE LA CHIMIE

### ATELIER VACANCES PRINTEMPS

Infos / inscription sur [www.ville-jarrie.fr](http://www.ville-jarrie.fr) ou musée de la chimie (04 76 68 62 18)

**LUNDI 15 AVRIL** 14h30-15h30

Dans mon labo - Manipulation & expériences

**MARDI 16 AVRIL** 14h30-15h30

Les légos du chimiste - Molécules à créer !

**VENDREDI 19 AVRIL** 10h45-11h45

Les 4 éléments à combiner

**LUNDI 22 AVRIL** 14h30-15h30

Arômes et parfums

**MERCREDI 24 AVRIL** 14h30-15h30

Enquête à Chimyville... Qui est coupable ?

Durée 1 h - Tarif : 5 € - Inscription obligatoire : <https://my.weezevent.com/et-si-on-faisait-des-sciences-vacances-de-printemps-2024>



### VISITE GUIDÉE EXPO «QUAND LA CHIMIE NOUS ÉCLAIRE»

Une visite familiale pour découvrir l'exposition temporaire en famille ou entre amis

**MERCREDI 24 AVRIL** 16h-17h15

Tarif : 5 € (2€ étudiants) - Dès 8 ans

Inscription possible sur : <https://my.weezevent.com/VG-MUSEECHIMIE>

Inscription conseillée (12 places maxi) sur : <https://my.weezevent.com/VG-EXPO>

## CSC MALRAUX

### CAFÉ ASSOCIATIF

2<sup>e</sup> VENDREDI DE CHAQUE MOIS

Dès 19h Salle des Jonquilles (CSC Malraux)

Réservé aux adhérents du CSC Malraux

## CCAS

### PERMANENCE BUS FRANCE SERVICES

JEUDIS 11 AVRIL, 16 MAI, 13 JUIN

14h30-17h30

Parvis du Centre Malraux

## AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

### CONCERT DIRTY SOUND MAGNET

VENDREDI 5 AVRIL 20h30

Espace culturel Paul Bernard  
Ouverture des portes à 20h  
Tarifs : 10€ / 12€ / 15€ - Buvette sur place

### CONCERT PIANO-VOIX

VENDREDI 5 AVRIL 20h30

Église Saint Étienne  
Florent BATTANI au chant et Lionel MELOT au piano  
Répertoire de chansons françaises, italiennes et corses

### SAFARI, CONCOURS DE PÉTANQUE, VIDE GRENIER de l'USJC Rugby

SAMEDI 6 AVRIL Dès 7h

Étang de Champ-sur-Drac à Champ-sur-Drac

### BOURSE AUX VÉLOS et pièces détachées

organisée par le Souvarou

SAMEDI 6 AVRIL Dépôt 9h-12h

Vente 14h-17h Château de Bon Repos

### VIDE GRENIER du Comité des fêtes

DIMANCHE 7 AVRIL 8h-16h30

Salle Malraux

### GOÛTER DES VACANCES par le Souvarou

VENDREDIS 12 AVRIL, 3 & 24 MAI, 5 JUIL.

Sous le préau entre les 2 écoles du Louvarou  
1 euro la part de gâteau / 1 euro le sirop

### CONCERT «ACCORDEON'S NOT DEAD»

SAMEDI 13 AVRIL 20h30

Château de Bon Repos  
Par Patrick Zambon (C<sup>e</sup> Les Barbarins Fourchus)  
12€ / 10€ adhérents - Info./résa. : 06 88 43 72 21

### CÉRÉMONIE DE LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION par la FNACA

DIMANCHE 28 AVRIL 11h

Monuments aux morts des Chaberts  
Pot de l'amitié offert par la municipalité

### TOURNOI FOURNIER - VALLOIS

SAMEDI 4 MAI Dès 12h

Stade Pierre Pillet - Jarrie  
Tournoi de rugby à 5

### CÉRÉMONIE DU 79<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE 1945 par la FNACA

MERCREDI 8 MAI 10h15

Monuments aux morts des Chaberts

### QUALIFICATIF DÉPARTEMENTAL 2024 DOUBLETTES HOMMES secteur 4

par Les amis de la pétanque et Vizille pétanque

SAMEDI 11 MAI Dès 8h30

Club de pétanque - 157 rue Henri Barbusse, Jarrie

### COLLECTE DE SANG

MARDI 21 MAI 16h-19h30

Salle Malraux de Jarrie  
RDV sur : [dondesang.efs.sante.fr](mailto:dondesang.efs.sante.fr)

### THÉÂTRE «IL FAUT DÉLIVRER LA PRINCESSE NATALIA»

VENDREDI 24 MAI 19h

SAMEDI 25 MAI 16h 19h

Château de Bon Repos  
Joué par la C<sup>e</sup> du château ivre  
Dès 5 ans - 12€ / 10€ adhérents, collégiens et lycéens / 8€ enfants du primaire - Info./résa. : 06 88 43 72 21

# AGENDA des manifestations

AVRIL > JUILLET

### CONCERT CUIVRES «BON REPOS EN HARMONIE»

VENDREDI 31 MAI 20h30

Par l'Espace musical Gaston Baudry  
Organisé par Art Pop - Gratuit sans réservation

### SAINT-BARNABÉ - USJC Rugby

SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN Dès 9h

Stade Pierre Pillet - Jarrie  
Tournoi de rugby de l'EDR - Soirée dansante dès 21h

### PETITE ENFANCE EN COULEURS du SICCE

SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN 9h-12h

Salle du Moulin de Notre-Dame-de-Mésage  
Relais Petite Enfance - [rpe@lesicce.fr](mailto:rpe@lesicce.fr) - 04 76 78 89 09

### CÉRÉMONIE DU MAQUIS DE L'OISANS par la FNACA

DIMANCHE 9 JUIN 10h30

Saut du Moine à Jarrie

### KERMESSE DE FIN D'ANNÉE par le Souvarou

VENDREDI 14 JUIN Dès 16h30 (report au

28/06 si mauvais temps) Château de Bon Repos

### SPECTACLE L'ENFANTÔME par la C<sup>e</sup> les 600 cibles

SAMEDI 15 JUIN 18h

DIMANCHE 16 JUIN 17h

Château de Bon Repos  
Dès 8 ans - 12€ / 10€ adhérents - Résa. : 06 88 43 72 21

### CÉRÉMONIE APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE par la FNACA

MARDI 18 JUIN 17h30

Monuments aux morts des Chaberts

### CONCOURS DE PÉTANQUE TRIPLETTES MONTÉES VÉTÉRANS

par Les amis de la pétanque

MARDI 25 JUIN Dès 13h30

Club de pétanque - 157 rue Henri Barbusse, Jarrie  
Limité à 32 équipes avec licences obligatoires

### FEUX DE LA SAINT-JEAN Comité des fêtes

SAMEDI 29 JUIN Dès 19h Clos Jouvin

### STAGE THÉÂTRE ADOS - C<sup>e</sup> les 600 cibles

DU 1<sup>ER</sup> AU 5 JUILLET 14h-18h

Salle CPI (pompiers)  
95€ - Résa. : [les600cibles@gmail.com](mailto:les600cibles@gmail.com)

### THÉÂTRE «IL FAUT DÉLIVRER LA PRINCESSE NATALIA»

JEUDI 4 & VEND. 5 JUILLET 19h

SAMEDI 6 & DIM. 7 JUILLET 16h 19h

Château de Bon Repos  
Voir détails au vendredi 24 mai ci-contre

### STAGE THÉÂTRE ENFANTS - C<sup>e</sup> les 600 cibles

DU 8 AU 12 JUILLET 14h-18h

Salle CPI (pompiers)  
95€ - Résa. : [les600cibles@gmail.com](mailto:les600cibles@gmail.com)



# ACCIDENT 2022 D'ARKEMA : LE POINT SUR L'ENQUÊTE AVEC GILLES CARRAZ, DIRECTEUR



Cette enquête, réalisée par le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses sur les Risques Industriels du Ministère de la Transition Écologique, fait suite à l'accident industriel du 10 novembre 2022 à Arkema, sur la plateforme chimique de Jarrie. Elle visait à prévenir de futurs accidents, à déterminer les circonstances et causes certaines ou possibles de l'incident et, à établir, si besoin, des recommandations de sécurité.

## **Monsieur Carraz, pouvez-vous nous expliquer ce qu'il s'est passé le 10 novembre 2022 au sein de l'usine ?**

Le jeudi 10 novembre 2022 à 8 h 32, un début d'incendie a eu lieu dans le bâtiment de conditionnement du chlorate de sodium de l'usine. L'incendie a été rapidement suivi de plusieurs explosions ayant soufflé l'intérieur du bâtiment et la toiture. Un panache de fumées très important s'est alors créé et a pu être vu à des kilomètres à la ronde. Nous pouvons souligner toutefois que le système de sécurité de l'usine (déclenchement de l'installation d'extinction de type déluge du bâtiment, associée à l'intervention des sapeurs-pompiers du site) a permis de maîtriser rapidement le sinistre.

## **Pouvez-vous nous dire qu'elle est la cause de cette explosion ?**

L'enquête du BEA-RI et les investigations réalisées par le Centre de Recherches Rhône-Alpes (CRRRA) d'ARKEMA ont permis d'identifier une réaction explosive entre le plastique fondu des palettes soutenant les big-bags de chlorate\* et le chlorate de sodium fondu.

\* Un big-bag est un grand récipient sous forme de sac souple utilisé pour contenir des matières sèches.

Les effets de cette réaction ont sans doute été augmentés sous l'effet du confinement du mélange qui a pu se produire de par la configuration des installations de l'atelier, comme l'explique le rapport. La cause du départ de feu identifiée est un arc électrique au niveau d'un câble électrique Basse Tension.

## **Cet incident a-t-il eu des conséquences humaines et environnementales ?**

Sur le plan humain, 15 personnes ont été prises en charge principalement pour des acouphènes et chocs psychologiques. Sur le plan environnemental, les dispositifs de prélèvement d'air n'ont pas détecté de produits dangereux qui auraient été dispersés dans l'air.

De plus, l'obturation automatique du réseau des eaux pluviales au niveau de

l'atelier a permis de confiner sur le site les eaux d'extinction. L'incident n'a eu, au vu de l'ensemble des relevés effectués, aucune conséquence notable à l'extérieur du site en dehors du panache de fumées.

## **Des actions seront-elles mises en place pour éviter que ce genre d'événement ne se reproduise ?**

En effet, des recommandations nous ont été faites par le BEA-RI, recommandations que nous allons bien entendu prendre en compte lors de la remise en état du bâtiment et une vigilance particulière sera portée sur la conception de l'installation électrique qui s'avère être l'origine la plus probable de cet incident.

### **+ D'INFOS :**

Retrouvez le rapport d'expertise en ligne sur le site de la Ville, rubrique « Prévention des risques »